

Communiqué de presse

Jeudi 3 avril 2014

REPRISE DU CHANTIER DU FUTUR PALAIS DE JUSTICE DE PARIS

Le chantier de construction du futur Palais de Justice de Paris a dû être interrompu à la suite des recours déposés par une association d'avocats et des difficultés consécutives à mobiliser les financements privés destinés à cette opération.

La société Arélia⁽¹⁾ chargée, dans le cadre d'un contrat de partenariat, de la réalisation du futur Palais de Justice de Paris, a pris connaissance ce jeudi 3 avril, des arrêts par lesquels la cour administrative d'appel rejette à son tour, après le tribunal administratif, les requêtes formées à l'encontre du dispositif contractuel adopté.

Elle annonce, en accord avec l'Etablissement Public du Palais de Justice de Paris, la reprise immédiate du chantier qui permettra ainsi la mise en service du futur Palais de Justice, en 2017.

Bouygues Construction se réjouit de la reprise de ce grand projet dessiné par Renzo Piano, qui générera 9,5 millions d'heures de travail.

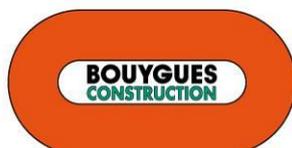
(1) Les actionnaires de la société projet Arélia sont les investisseurs financiers Lloyds et DIF, ainsi que Bouygues Bâtiment Île-de-France et Bouygues Energies & Services.

Contacts presse

Mathieu Carré 01 30 60 66 39 - m.carre@bouygues-construction.com

Fabienne Bouloc 01 30 60 28 05 - f.bouloc@bouygues-construction.com

Acteur global de la construction et des services, Bouygues Construction conçoit, réalise et exploite des ouvrages qui améliorent au quotidien le cadre de vie et de travail : bâtiments publics et privés, infrastructures de transport, réseaux d'énergie et de communication. Leader de la construction durable, le Groupe et ses 52 200 collaborateurs s'engagent ainsi sur le long terme auprès de leurs clients pour les aider à bâtir une vie meilleure. En 2013, Bouygues Construction a réalisé un chiffre d'affaires de 11,1 milliards d'euros.



Shaping a **Better Life**